Une fin tragique

Le 6 janvier 2000 à Ordesa en Aragon, une vieille femelle bouquetin mourait écrasée par la chute d'un arbre lors d’une nuit de tempête. Avec la mort de cette ultime représentante de l’espèce réfugiée dans les forêts escarpées du canyon d’Ordesa, le Bouquetin des Pyrénées, ce joyau de la faune sauvage, venait de s'éteindre.

Un siècle plus tôt, deux grands mâles aux cornes immenses étaient abattus près du lac de Gaube près de Cauterets. Autres temps, autres mœurs, en ce début du XXème siècle la mode n’était pas à la conservation des espèces : il s’agissait des derniers exemplaires de Bouquetin des Pyrénées observés sur le versant français.

Les discontinuités d’habitats favorables qui isolent la chaîne des Pyrénées des plus proches régions naturellement habitées par l’espèce dans le nord de l’Espagne, rendent le retour du bouquetin sur le versant français par colonisation naturelle difficile. L’élaboration d’un projet de restauration dans les Pyrénées françaises préconise la réintroduction effective d’individus transplantés depuis les populations existantes dont certaines sont actuellement nombreuses en Espagne.

Le projet d'un retour du bouquetin dans les Pyrénées se précise depuis les années 80 au travers de différentes initiatives ou de documents émanant de milieux associatifs et d’établissements administratifs français. Ce projet s’inscrit dans une démarche de restauration de la faune sauvage dont certaines espèces ont été dangereusement réduites ou éliminées par l’homme au cours de l’histoire récente.

Historique du projet

Dès 1970 Le Parc national des Pyrénées envisage une réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées.

Les années 80

En 1986, le Centre National d’Etude et de Recherche Appliquée de l’Office national de la chasse et de la faune sauvage estime possible une réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées orientales.

Les années 90

Le Parc national des Pyrénées s’implique depuis une vingtaine d’années dans les actions en faveur d’une réintroduction de cette espèce sur le versant français. Cela donna lieu en 1991 à la publication d’un premier rapport de faisabilité intitulé : « Projet de réintroduction du Bouquetin ibérique au versant nord des Pyrénées occidentales ». Il a notamment participé activement au programme LIFE« Restauration de la grande faune pyrénéenne » mis en oeuvre entre 1993 eet 1996 en collaboration avec l’Espagne, dans lequel figurait le bouquetin. Puis, le projet de réintroduction de l’espèce a été défini comme une des actions prioritaires de la charte du Parc national.

Quant à lui, lOffice national de la chasse et de la faune sauvage a initié des actions pour une réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées-Orientales dès 1991.

Les années 2000, l'aboutissement

En 2000, l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) déclare éteinte la sous-espèce Capra pyrenaica pyrenaica.

A l’échelle du massif, la réintroduction du bouquetin apparaît alors comme une orientation importante du projet de Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité développée par le Ministère de l’écologie, du développement durable et de l’énergie. Un volet spécifique est consacré à cette espèce dans le cadre d’une reconstitution de la biodiversité pyrénéenne. Au niveau national, ce projet s’inscrit dans la Stratégie de restauration des bouquetins en France (2000 - 2015).

La réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées y apparaît comme une des actions prioritaires. La zone cœur du Parc national est considérée comme une des plus favorables au vue de ses potentialités écologiques et de son statut de protection.

En Ariège, l’obstination de Michel Sébastien (Observatoire de l’Environnement Ariège-Pyrénées) est à l’origine d’une forte volonté locale de voir revenir l’espèce dans le département.

La Fédération de chasse des Pyrénées-Atlantiques publie en 2002 un rapport pour une réintroduction dans les massifs montagneux du département. La Fédération des chasse de l’Ariège engage de nombreuses démarches en 2009 auprès des partenaires espagnols en faveur de la réintroduction de bouquetins. Enfin, le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s’engage par sa charte à « Réussir la réintroduction du bouquetin ».

Jusqu’en 2012, l’obstacle majeur à la réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées est la difficulté d’obtention des animaux. Les autorités espagnoles craignent une banalisation de la chasse au bouquetin alors qu’elle représente un apport économique important pour certaines collectivités espagnoles. Un beau « trophée » pouvant dépasser la valeur de 20 000 € en Espagne. Le Bouquetin ibérique (Capra pyrenaica, Schinz, 1838) est classé espèce protégée sur le territoire français par l'Etat français.

En avril 2014, la mise en œuvre du projet commun de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité est marquée par un désir de collaboration. Un traité intergouvernemental validant le retour du bouquetin dans les Pyrénées est signé entre les ministères français, espagnol et andorran.

Durant l’été 2014, 38 Bouquetins ibériques sont relâchés dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et dans le Parc national des Pyrénées.

Au printemps 2015, on assiste aux premières naissances de cabris sur le territoire français après une absence de plus de 100 ans.

Distinguer le Bouquetin ibérique

Les Pyrénées abritent plusieurs espèces pouvant être confondues avec le Bouquetin ibérique. Ces espèces font partie de deux familles de mammifères, les cervidés et les bovidés dont fait partie le Bouquetin ibérique.

Tous les bovidés portent des cornes à croissance continue et de dimension variable selon le sexe. Les cornes sont formées d’une cheville osseuse solidaire de l’os frontal et enveloppées d’un étui en kératine (protéine composant une grande partie des poils, ongles, cheveux). Chaque hiver, la croissance de l’étui cesse et ne reprend qu’au printemps suivant. Cet arrêt, dans la croissance des cornes, forme un sillon autour des cornes. Le nombre de sillons permet donc de connaître l’âge de l’animal.

Chez beaucoup de cervidés, seuls les mâles portent des bois qui tombent chaque année. À la différence des cornes, les bois sont des os vascularisés qui poussent sous une peau appelée « velours » du printemps jusqu’à la fin de l’été. Ensuite, cette peau se dessèche et les bois sont à nu durant la période du rut. En hiver, les bois tombent avant d’être remplacés par de nouveaux dès le printemps suivant.